


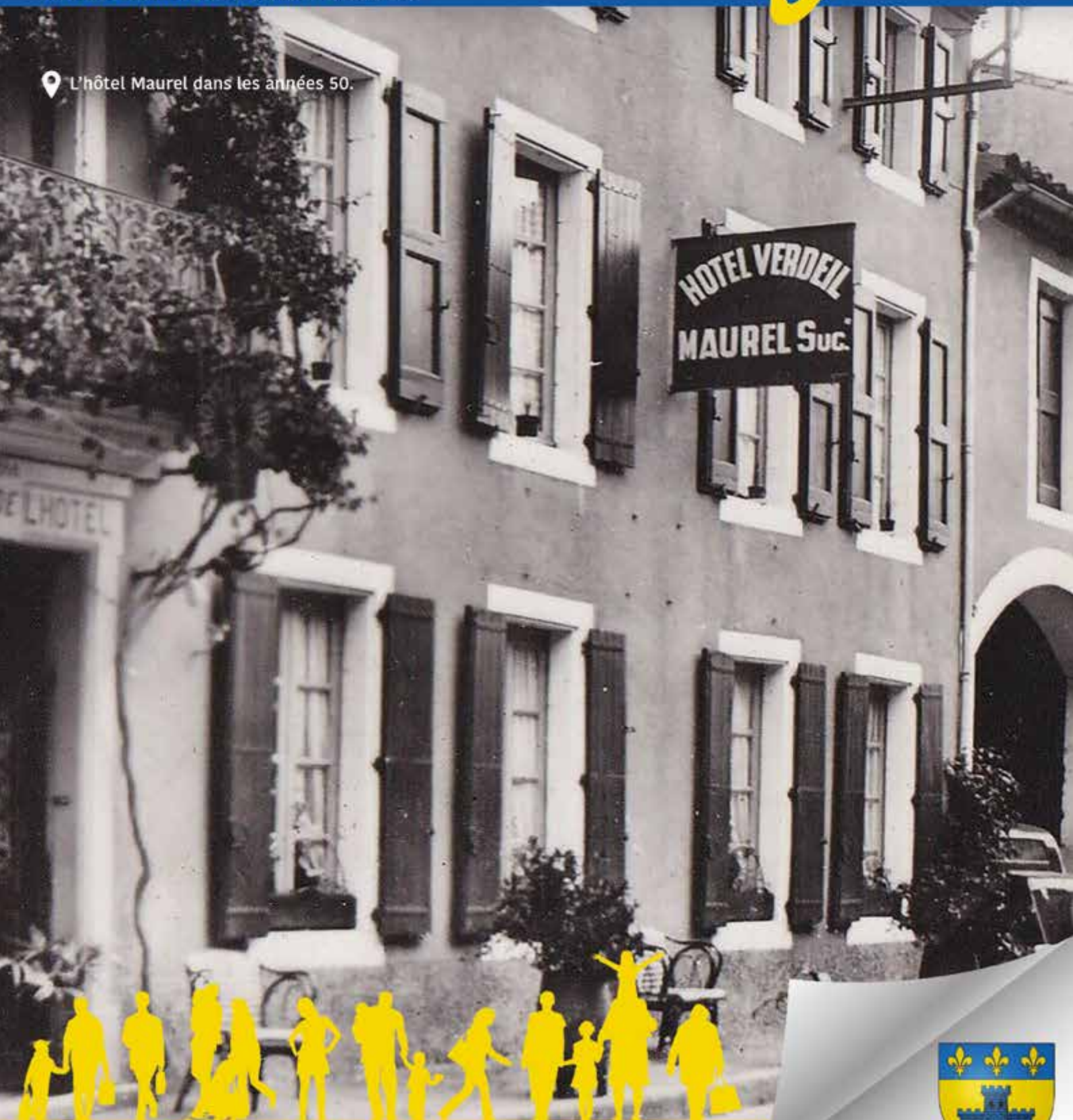
MONTREDON LABESSONNIE

infos

 Novélas de Montredon

BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL / ÉTÉ 2022

 L'hôtel Maurel dans les années 50.



www.montredonlabessonnie.fr



Médiathèque	3
Mesurez votre potentiel solaire	4
Action éco-citoyenne	4
Budget 2022	5
Ressources humaines	6
Subventions 2022	7
Coup d'éclat	7
La Diligence	7
Commémoration	8
Rencontre intergénérationnelle	10
Au petit théâtre des ombres	10
La Friperie itinérante	11
Aides aux démarches et au budget	11
Les festivités de l'été	12
Commune la plus sportive du Tarn	12
L'Olympique Montredonnais	13
Le projet skate-park	13
Le Judo Club Montredonnais	14
Tribune libre	14
Etat civil - Contacts	16
À noter	16

Enfin nous voilà débarrassés des contraintes sanitaires qui nous ont perturbés depuis 2 ans, c'est avec beaucoup de satisfaction que nous pouvons reprendre une vie sociale normale.

Malheureusement, le conflit Ukrainien vient perturber notre quotidien. Soyons solidaires de ce peuple en les aidant matériellement et en accueillant ceux qui le souhaitent.

L'augmentation des coûts de l'énergie et de l'alimentation aura sans aucun doute un effet non négligeable sur le pouvoir d'achat et nous pouvons craindre une précarisation de nombreuses familles.

Montredon revit, les associations ont repris leurs activités diverses et variées pour la satisfaction de tous. Elles sont très dynamiques et nous proposent tout l'été une diversité de rencontres pour tout âge et tout public. La Municipalité les a toujours soutenues financièrement, techniquement au travers de mise à disposition de personnel ainsi que de matériel et en facilitant toutes initiatives pour animer notre territoire.

Bon été à tous.

Jean-Paul CHAMAYOU

Directeur de la publication :

Jean-Paul CHAMAYOU

Comité de lecture :

Jean-Paul CHAMAYOU
Marie-Claude ROLLAND
Jean-Pierre LESCURE
Jacques BOURGES

Ont participé à ce numéro :

Pascale BARNA-LEGRAND
Dominique GODOT-RAMADE
Pauline MARCOU-MADER
Mélanie BOCCALON
Aline COUTAREL
Raoul DE RUS
Communauté de Communes Centre Tarn
Familles Rurales
Génération Mouvement

Crédits photo :

CREAJ Graphique
Mairie de Montredon-Labessonnié

Conception graphique :

CREAJ Graphique - Montredon-Labessonnié
www.creajgraphique.com



MIXTE
Papier | Pour une gestion
forestière responsable
FSC® C174460



» Médiathèque

En 1950, les écoles de la Commune expriment le souhait d'avoir une bibliothèque municipale. Six ans plus tard, sous l'impulsion de M. Rataboul, Calvayrac et Salabert, puis de M. Andrieu, la bibliothèque municipale voit le jour et s'installe au premier étage de la Mairie ; sans les bénévoles celle-ci n'aurait pu fonctionner.

En 1989, la bibliothèque descend dans l'actuel bureau de l'urbanisme et du Maire à l'initiative de M. Goergler Bernard adjoint à la culture, aidé de M^{me} Armengaud Rolande et de M^{me} Loup Laure. Ceci lui donne un nouvel élan, notamment auprès des enfants et des jeunes.

Après de très nombreuses années de bons et loyaux services, la bibliothèque rejoint en juin 2014 le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn (RIME). Elle est la troisième annexe du réseau de la Communauté de Communes Centre Tarn. (Réalmont, Lombers, Montredon-Labessonnié)

Par le biais de divers supports, la médiathèque est un endroit de rassemblement convivial, de partage tourné vers la culture, la lecture permettant de se divertir et d'enrichir son potentiel intellectuel.

■ **Le RIME à Montredon-Labessonnié propose tout au long de l'année des animations régulières :**



■ Les animations destinées aux pensionnaires de l'EHPAD du village, chaque mois, un rendez-vous culturel sur un thème donné complété par une création artistique.

■ Les animations destinées aux plus jeunes, toutes les écoles de la Communauté de Communes bénéficient d'animations chaque semaine : thème du jardin pour les maternelles, thème du Tour du monde pour les classes du CP au CM2 et des visites à la médiathèque pour des emprunts de livres.

■ Les animations «Bébés lecteurs» sont destinées aux enfants de moins de quatre ans. Elles sont gratuites et mensuelles.



Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire. Accompagnés de leurs parents, de leur famille ou de leur assistant maternel, les bébés pourront découvrir le mini théâtre, la séquence rétro, les contes et comptines. Le thème change chaque mois. Les rendez-vous sont tous les seconds jeudis du mois sauf en Juillet et Août.



Retrouvez tous les programmes de l'Office de Tourisme du Centre Tarn sur l'application Intra-Muros ou sur <https://realmont-pps2.c3rb.org>, ainsi que sur l'agenda de l'Office de Tourisme du centre Tarn sur www.tourisme-centretarn.fr/agenda.

L'Office de Tourisme et la Médiathèque du Centre Tarn ainsi que l'Agence postale Communale se situent au sein d'un seul et même bâtiment en plein cœur du village de Montredon-Labessonnié.

L'Office de Tourisme et la médiathèque RIME du Centre Tarn sont ouverts du Mardi au Samedi de 14h à 18h au 2 bis Avenue des Pyrénées.
rime-montredonlab@centretarn.fr

» Nettoyage d'un sentier à Montredon : un exemple d'action éco-citoyenne !

Samedi 19 mars, élus, agents de la Mairie et de la Communauté de Communes Centre Tarn, Associations (Montredon A Pé, Vélo Vert Loisirs) et habitants se sont retrouvés au chemin de Canto Coucut pour collecter petits et gros déchets.

Répartis en 3 groupes, la quarantaine de personnes présentes a assuré, le temps d'une matinée conviviale, l'évacuation de près



de 600 kg de déchets et aussi effectué quelques tailles d'arbustes sur les abords du sentier du « tour du village ». Les véhicules mis à disposition par les collectivités n'étaient pas de trop pour évacuer les pneus, bidons et autres plastiques ramassés au bord du chemin.

L'Office de tourisme Centre Tarn envisage désormais de créer un parcours de géocaching (loisir consistant à utiliser la technique du géo positionnement par satellite pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géocaches », dans divers endroits à travers le monde) sur ce sentier de randonnée, désormais propre et attractif pour les promeneurs et les VTTistes. Cette action collective d'amélioration du cadre de vie et de sensibilisation à nos déchets est un exemple de démarche participative à reproduire. Merci à tous les participants qui se sont mobilisés !

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter le programme local de réduction des déchets de la Communauté de Communes sur www.centretarn.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC

» Mesurez désormais votre potentiel solaire grâce au cadastre solaire

Un cadastre solaire a été mis en ligne par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Cet outil innovant et inédit sur le territoire vous permet de connaître le potentiel solaire de votre toiture pour l'installation de panneaux thermiques ou photovoltaïques.

■ **Mise en ligne d'un cadastre solaire pour connaître votre potentiel solaire :**

Cet outil, permettra d'identifier les surfaces les mieux exposées au rayonnement solaire et de réaliser une simulation technico-

économique, afin de déterminer le dimensionnement de l'installation, sa puissance, sa production, l'estimation de ses recettes et surtout connaître les bons interlocuteurs à contacter avant de se lancer.

■ **Un outil en ligne pour les particuliers, les collectivités et les entreprises du territoire :**

Cet outil est destiné aux particuliers et aux établissements tertiaires. Il permet d'évaluer par un système de géolocalisation le potentiel énergétique des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.

Environ 123 000 habitants répartis dans 164 communes situées sur le territoire du Parc, du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, pourront bénéficier de ce tout nouveau service.

Pour faire votre simulation et trouver les coordonnées des personnes ressources sur le territoire, rendez-vous sur le site du PARC, le chargé de mission est Frédéric Pereira.



Budget 2022

Le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Commune. Il est voté tous les ans par le conseil municipal pour l'année suivante, toujours en équilibre, réel et sincère. Le 4 avril, le conseil municipal a donc voté le budget qui vous est présenté.

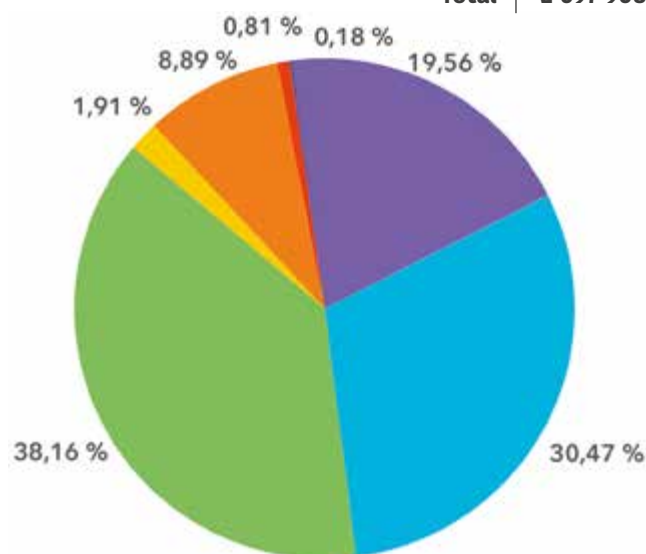
Le budget comporte deux sections : fonctionnement et investissement, elles-mêmes composées de deux parties : dépenses et recettes.

■ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Elle regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : charges à caractère général (énergie, fluide, entretien, réparation, achat de fourniture, assurances, prestation de service, ...), masse salariale, subventions aux associations, les intérêts de la dette, les dotations aux amortissements, ...), ainsi que les recettes perçues par la collectivité comme les impôts et taxes, les dotations de l'Etat).

Dépenses de fonctionnement

Charges externes et autres charges	639 150€
Charges de personnel	800 550€
Charges externes	40 000€
Charges de gestion courante	186 500€
Charges financières	17 000€
Charges exceptionnelles	3 800€
Virement à la section investissement	410 408€
Dotations et provisions	500€
Total	2 097 908€



- Charges externes et autres charges
- Charges de personnel
- Charges externes
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Virement à la section investissement
- Dotations et provisions

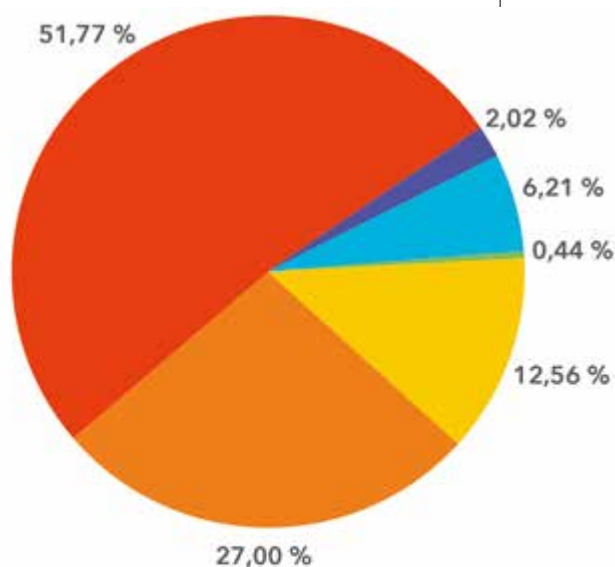


Pour l'élaboration de ce budget, il a été nécessaire de prendre en compte, par exemple : l'augmentation significative du coût des énergies (électricité et gasoil). Celles-ci impactent autant le fonctionnement que l'investissement.

Il est nécessaire aussi de préciser que les charges de personnel correspondent à la charge totale de tous les agents. Or, certains agents sont mis à disposition de l'Intercommunalité suite au transfert de compétence des services Enfance/Jeunesse et Eau/Assainissement. La Communauté de Communes reverse ainsi à la Commune le coût afférent (produits des services).

Recettes de fonctionnement

Résultat capitalisé	130 187€
Produits externes	9 300€
Produits des services	263 500€
Impôts et taxes	566 350€
Dotations de l'Etat	1 086 177€
Autres produits de gestion courante	42 450€
Produits financiers	4€
Total	2 097 908€



- Résultat capitalisé
- Produits externes
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations de l'Etat
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers

■ LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Elle regroupe les dépenses d'équipement de la collectivité (voirie, éclairage public, bâtiments et patrimoine, informatique, foncier, ...), les grands projets d'aménagement de la Commune, le remboursement du capital de la dette, ainsi que les recettes comme les dotations et subventions. Il est important de mentionner que **certains investissements sont reportés d'une année sur l'autre**. Ceci s'explique par le fait que chaque année il faut prévoir des travaux de voirie, ou du renouvellement informatique par exemple. Mais aussi, certaines projections n'ont pas été réalisées par manque de subvention.

Pour 2022, le conseil municipal a choisi d'orienter son action vers l'aménagement du carrefour, la réfection de la Grand'Rue, des rénovations de bâtiments (Ecole de la Sigourre, ancienne école de Saint-Martin, la coupole du planétarium) et la mise en place d'équipements sportifs pour les jeunes (city stade et skate-park).

Au total, le montant de la section d'investissement s'élève à 1 728 752,22€.



Investissements prévus pour 2022	
Tour Le nautonnier (acquisition, mise en sécurité et hors d'eau)	110 000€
Salle de réunion au stade (aménagement)	3 000€
Logiciels informatiques	12 000€
Voirie dégâts intempéries	50 000€
Travaux de voirie	400 000€
Matériels techniques	45 000€
Eclairage	25 000€
Panneau lumineux	15 000€
Matériel informatique	15 000€
Débrillateurs	2 500€
Réfection Grand'Rue (première phase)	300 000€
Numérotation Commune	35 000€
Monuments aux Morts	5 000€
Bâtiments communaux	25 000€
Isolation acoustique école des Fournials	5 000€
Aménagement 36 Grand'Rue	75 000€
Aménagement anciens haras	15 000€
Cimetières	20 000€
Site internet commune	6 500€
Acquisitions immobilières et foncières	20 000€
Equipements sportifs	158 000€
Ecole de la Sigourre	6 200€
Ancienne école Saint-Martin	32 500€
Coupole Planétarium	5 500€
Gîtes	260 000€
Aménagement carrefour	78 851€
Moulin de Lafargue	3 706,22€

Total 1 728 752,22€

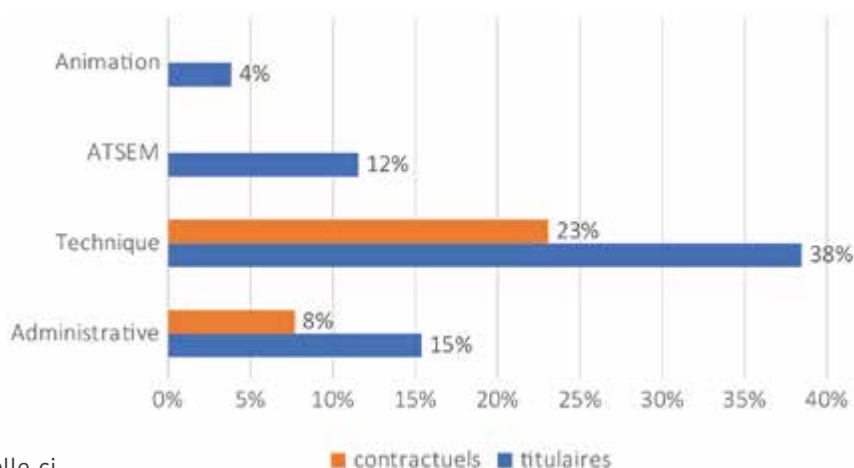
RESSOURCES HUMAINES

➤ Répartition des agents communaux



L'effectif comprend les agents mis à disposition de la Communauté de Communes, pris en charge par celle-ci.

■ RÉPARTITION PAR FILIÈRES :



* Au 1^{er} janvier 2022.

ATSEM : Agents Territoriaux Spécialisés en Ecoles Maternelles

Subventions 2022

Après délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2022, les subventions accordées (première tranche sauf si versement unique) aux associations figurent dans le tableau ci-dessous.

Rappelons que la Municipalité met à disposition des associations des locaux, terrains de sports... Les subventions sont attribuées selon un barème qui tient compte du rôle d'animation de l'association (nombre d'adhérents, existence de formation jeunes...). La deuxième tranche sera votée à l'automne 2022.



Association Les Eclaireurs Eclaireuses

Associations culturelles	
APAM Astronomie	200€*
AMACC Cinéma	850€
ASPER Ruffis	150€*
Au bonheur des Cloches dal Salclaset	200€
Génération Mouvement	250€
ADMR	350€
Comité des fêtes de Montredon-Labessonnié	850€
Comité des fêtes des Fournials	100€
PEGAASE Planétarium	600€
Amicale des sapeurs-pompiers	400€*
Effervescence	200€*
Les Eclaireurs Eclaireuses	400€
Total	4550€

Associations sportives	
APPMA Pêche	400€*
AMTACA Tir	490€*
ASM Football	500€
AMM Athlétisme	600€
Etrier Montredonnais	500€
Gymnastique volontaire	330€*
Judo Club Montredonnais	550€
Les archers Montredonnais	300€
Olympique Montredonnais	1 400€
Pétanque	390€*
Volley Club Montredonnais	430€*
Total	5890€

* Versement unique.

STATUE DE LA VIERGE MARIE

Coup d'éclat

A l'initiative d'Océane Barascud aidée de Maryse et Thierry Ferrero la statue de la Vierge devant l'église ainsi que les statues de la grotte ont été repeintes. Océane et son grand-père ont rafraîchi la croix sur le côté du parvis. Merci à la Mairie pour l'achat de la peinture et le prêt du nettoyeur à haute pression.



SERVICE À LA POPULATION

La Diligence

L'association « la Diligence » créée en 2021 par Michel Girou présidée par Thierry Boulade permet à toute personne non véhiculée de bénéficier de déplacements solidaires. 11 bénévoles assurent les transports pour toutes sortes de motifs moyennant une cotisation de 12€ annuelle et 0,40 centimes du km. Basée à Réalmont son antenne montredonnaise est assurée par Nadine Baboulenne (vice-présidente) que vous pouvez joindre au 06 43 46 02 32 (diligence81120@gmail.com).



» 8 mai 1945 et rafle du 4 janvier 1944

Cette manifestation s'est tenue en présence de M. le Sénateur Philippe Folliot, de M^{me} la Députée Muriel Roques-Etienne, de Jean-Luc Cantaloube Président de la Communauté de Communes Centre Tarn et conseiller départemental, de Jean-Paul Chamayou Maire de Montredon-Labessonnié, et des membres du Conseil Municipal de la Commune, des membres des corps constitués, et des représentants des anciens combattants, de M^{me} Marie Laure Regy, M. David Franco, Président du Souvenir Français de Montredon ainsi que M^{me} Sylvie De Comte (à l'initiative de cette commémoration) et de la population.



David Hirsch et Stéphane Roussakovsky, descendant des familles déportées avaient fait le déplacement et ont participé à la cérémonie, en apportant leur témoignage.



Suivant la commémoration du 8 mai 1945, une plaque commémorative a été dévoilée le 8 mai 2022 en mémoire des victimes de cette rafle, au cours de laquelle 15 hommes, femmes et enfants juifs réfugiés à l'hôtel Maurel à Montredon-Labessonnié, furent arrêtés par la police allemande, et assassinés sur place ou déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz.

L'histoire de cette rafle a pu être reconstituée grâce au travail minutieux et rigoureux d'Olivier Heral, originaire de Montredon, qui a publié plusieurs articles documentés.



Les familles avec ceux qui ont contribué à la réalisation de la plaque commémorative.



L'hôtel Maurel, sis au 41 Grand'Rue à Montredon-Labessonnié, abritait depuis 1943, voire plus tôt, sept familles juives : Altcheh, Chimènes, Ilitzky, Roussakovsky, Soussen, Steinmetz et Woltchenok. Venant de Castres, de l'Aude, de Marseille, de Toulouse ou de Paris, elles s'y étaient réfugiées pour échapper à la législation antisémite du régime de Vichy, aux rafles et aux arrestations.

Les juifs réfugiés à Montredon-Labessonnié s'intégrèrent rapidement à la vie du village et se lièrent d'amitié avec ses habitants.

Le mardi 4 janvier 1944 au matin, trois policiers allemands du Kommando der Sicherheitspolizei de Toulouse arrivèrent à Montredon-Labessonnié. Après avoir vérifié les registres de l'hôtel Maurel, les trois policiers du KDS montèrent dans les étages.

Pierre (54 ans) et Jacques (19 ans) Chimènes, le père et le fils, résistèrent à leur arrestation. Pierre se défendit à l'aide d'une hachette. Ils furent tous deux abattus d'une rafale de mitraillette.

À l'exception du patriarche, Ferdinand Alexandre (80 ans), alité pour une bronchite, et de Dora Woltchenok (49 ans), alitée également, les 13 autres juifs présents à l'hôtel furent raflés. Conduits à la prison Saint-Michel de Toulouse, ils furent transférés à Drancy le 18 janvier avant d'être déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz le 3 février par le convoi numéro 67.



Le lendemain de la rafle, Pierre et Jacques Chimènes furent enterrés au cimetière protestant de la Sigourre à Montredon-Labessonnié. Une cérémonie, à laquelle assistèrent une trentaine d'habitants, fut célébrée au temple par Joseph Guyonnaud et un autre pasteur.

Serge Roussakovsky (8 ans), qui était à l'école ce matin-là, fut mis à l'abri grâce au concours de M. Pierre, un membre de la Résistance qui logeait à l'hôtel Maurel, futur époux de Jeanne Lang, institutrice réfugiée de Liocourt, et de l'instituteur Raymond Galy. Ce dernier fit sortir les élèves et confia l'enfant à une habitante du village, M^{me} Cancel.

Isaac Soussen (57 ans), parti pour la journée à Castres avec sa compagne, Mme Armand, échappa à la rafle. Leur fils, Claude (12 ans), fut retenu à l'école grâce à l'intervention de M. Pierre, puis mis à l'abri par des paysans au lieu-dit Le Bessou.

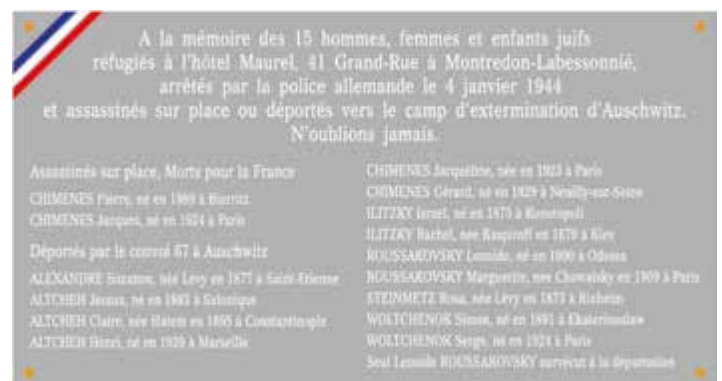


Seul Leonide Roussakovsky (44 ans) survécut à la déportation.

Un agent du Commissariat général aux questions juives était venu, quelques jours avant la rafle, établir la liste des locataires juifs de l'hôtel Maurel. Les présumés délateurs, deux personnes considérées comme des collaborateurs notoires et connaissant la clientèle de l'hôtel Maurel, furent exécutés quelques mois après la rafle par des membres des maquis alentours.

Si l'histoire de la rafle est maintenant bien connue, un travail important attend maintenant les historiens pour découvrir et faire connaître le rôle méconnu et la participation des habitants au sauvetage de nombreux juifs, ainsi qu'aux maquis locaux.

Ainsi, un appel à témoin est lancé : toute personne ayant des informations sur les familles juives cachées au village ou dans les environs est-elle invitée à contacter les historiens (via la Mairie qui transmettra).



» Rencontre intergénérationnelle

Généralisations Mouvement s'est invité dans les classes de l'École des Fournials.

En effet, le 22 novembre 2021, une rencontre intergénérationnelle s'est organisée avec les aînés de Montredon-Labessonnié et les élèves de l'École des Fournials. Le thème était « l'école dans le monde » mettant en avant les trajets et les conditions d'enseignement illustré par le film « Sur le chemin de l'école ». Un reportage poignant qui raconte la vie d'écoliers de 4 pays : Kenya, Argentine, Maroc et Inde, conditions bien différentes des modalités de transport et d'éducation que connaissent nos petits français... Une belle leçon de vie que les enfants ont approfondis en cours avec les maîtresses. Une autre rencontre a été prévue pour échanger avec les élèves sur l'école d'avant, la nôtre, et celle d'aujourd'hui, la leur !



» Spectacle « Au petit théâtre des ombres »

Le lundi 9 et mardi 10 mai, les enfants de toutes les écoles montredonnaises ont pu assister en avant-première à la présentation du spectacle « Un sommeil de loup » mis en scène par la compagnie « Au petit théâtre des ombres ». Un grand merci à Sabine Rouquette, Pierre Pailhès et toute son équipe qui ont présenté gracieusement un spectacle de qualité à nos petits montredonnais.

Les enfants, petits comme grands sont entrés dans le ventre du loup et ils ont tous passé un super moment ! Un univers fait de magie et de lumière, un théâtre d'ombres où est contée l'histoire d'une petite fille intrépide dans une bulle onirique faite de sensations et de rêves, bien au chaud dans le ventre du loup.



Avec peu de paroles, cette histoire en ombres nous donne une jolie et joyeuse vision des histoires de loup. Expérience à refaire...



» La Friperie itinérante

La Friperie itinérante est une action sociale existant depuis 2011 dont l'objectif est de lutter contre l'isolement des publics sur les territoires ruraux et favoriser le lien social, en proposant un service de vêtements d'occasion à petits prix. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'informations ouvert à tous.

Animée par Nadège et Christel, travailleuses sociales, la Friperie Itinérante portée par la dimension de « L'aller vers » se déplace avec un camion identifié sur 7 communes du TARN, une à deux fois par mois (Valence d'Albigeois, Montredon-Labessonnié, Alban, Brassac, Vénès et Salvagnac).



■ UNE APPROCHE PERSONNALISÉE

Chaque personne est accueillie de manière individualisée et informée si elle le souhaite sur ses droits et les services existants. Elle peut être également orientée vers les partenaires associatifs ou institutionnels du territoire à même de répondre à sa demande.

■ UN ESPACE QUI CRÉE DU LIEN SUR CHAQUE COMMUNES

Chacun peut venir sur le stand de la Friperie pour partager, échanger avec d'autres habitants, rire, boire un petit café, conférant à ce lieu de rendez-vous une ambiance conviviale empreinte de mixité sociale et intergénérationnelle.



■ DES ACTIONS QUI IMPLIQUENT LES HABITANTS

Nous proposons des temps collectifs de tri pour les personnes qui le souhaitent.

La Friperie Itinérante c'est aussi le lien avec 2 boutiques, une à Marssac, une à Gaillac avec une vingtaine de bénévoles qui en assure le fonctionnement (ouverture au public, vente, organisation des stocks).

Nous venons sur Montredon-Labessonnié

le 3^e lundi du mois de 9h à 12h à la salle la Galerie, espace polyvalent (Tél. 05 63 54 15 44).



» Aides aux démarches et au budget

Familles Rurales propose également sur le village deux services d'accueil, d'écoute et d'accompagnement personnalisés afin de mieux répondre aux besoins des habitants et notamment sur Montredon-Labessonnié :

- Un point d'accueil numérique itinérant afin d'accompagner aux démarches administratives en ligne et d'accès aux droits : santé, impôts, logement, CAF, MSA, retraite...

- Un point conseil budget pour faire le point sur la situation budgétaire (ressources, dettes, charges...), accompagner dans la gestion quotidienne et orienter les personnes.

Permanence sur rendez-vous le dernier jeudi du mois après-midi. Contact : Nadège FABRE 07 61 60 99 90 ou nadege.fabre@famillesrurales.org

» Les festivités de cet été

■ PISCINE

La piscine municipale sera ouverte du samedi 25 juin jusqu'au dimanche 4 septembre 2022. Vincent, le maître-nageur vous propose des cours d'aquagym et de natation, contactez-le au 05 63 75 15 62 ou au 06 82 13 73 04. Elle est ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 19h, de 11h à 19h les week-ends et jours fériés. Les tarifs restent les mêmes, les cartes entamées sont valables. La buvette sera ouverte sur place.

■ FEU D'ARTIFICE

Le 13 juillet à 23h le feu d'artifice sera lancé sur le site de Bezan.

■ MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Les « Mercat de Nueit » se dérouleront sur la place du Foirail les 18 et 25 juillet et les 1^{er}, 8 et 15 août. Ce marché gourmand, avec accompagnement musical est organisé par l'association « Producteurs et Artisans du Coin ». **Venez nombreux déguster et apprécier leurs produits, vous passerez un agréable moment !**



■ COMITÉ DES FÊTES

Les grandes fêtes générales se dérouleront les 5, 6 et 7 août 2022. Au programme, fête foraine, feu d'artifice, randonnée pédestre, repas, concours de pétanque et concerts tout le weekend.

■ ANIMATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE PARC

Le 2 août 2022, animation pierre sèche encadré par Yann SCOTT et le 17 août 2022 à 21h30, balade naturaliste nocturne à la découverte de la faune et de la flore.

■ CONCERT

Le mardi 23 août 2022, un récital de piano interprété par François LIBIER à 18h au temple de Montredon.

■ FOIRE AUX CHEVAUX

Elle se déroulera le 10 septembre 2022.

N'ayant pas toutes les informations, les différentes animations vous seront communiquées sur le site de la Mairie, les réseaux sociaux, et le panneau lumineux.

» Commune la plus sportive du Tarn

Montredon-Labessonnié a participé à la 3^e édition du challenge de la Commune la plus sportive du Tarn, nous avons eu la médaille d'argent.

Labastide Saint Georges a eu la médaille d'or, Montredon-Labessonnié deuxième sur le podium et Verdalle, la médaille de bronze. Une récompense spéciale pour « le coup de cœur » a été décernée au Masnau.



» L'Olympique Montredonnais grandit encore !



Le rugby des villages n'est pas mort, même si le TOP 14 prend beaucoup de place, il faudra toujours des clubs formateurs et c'est bien là le cœur du projet de l'OM XV.

Avec plus de 60 séniors masculins, c'est désormais 20 féminines de plus cette saison, une première pour le club, des cadets et juniors, ainsi qu'une école de rugby de 101 pitchouns et pitchounes, un total de 247 licenciés, certainement la plus grosse association de la Communauté de Communes.

Les séniors, dans une poule très relevée avec des clubs comme Rodez ou Andorre en élite régionale, division Honneur, ont relevé le défi et assuré le maintien dans cette division pour la saison prochaine qui s'appellera Régionale 1 avec une sélection encore plus impitoyable, Montredon continuera de se battre contre les gros budgets avec une identité rurale forte qui nous ressemble à tous.

Des cadets et juniors en déplacement de Vauvert (30), Lunel (34) jusqu'à Mirepoix (09) d'un côté ou de Decazeville (12) à Masseube (32) de l'autre, ont quadrillé l'Occitanie comme nos séniors pour faire parler de notre village dans le piémont Tarnais. Une fierté qui donne encore la foi à nos bénévoles, dirigeants, arbitres ou encore éducateurs pour faire avancer l'association dans les bons rails.



L'école de rugby en dépassant les 100 gamins atteint un record, un résultat que l'on doit aux éducateurs formés et d'une générosité sans faille mais aussi aux parents qui nous laissent des enfants bien éduqués, des valeurs reconnues par les responsables des sélections ou bien par les clubs accueillant nos meilleurs joueurs par la suite.

L'avenir de l'Olympique Montredonnais n'est lié qu'à la bonne santé de ses jeunes en formation et aux aides financières de nos donateurs publics ou privés que nous remercions.

Les phases finales passées ont laissé des souvenirs mémorables mais beaucoup de pages restent encore à écrire aux nouvelles générations bien entourées par les anciennes, dans un monde où l'individualisme prend le dessus, nous devons de transmettre que nous ne sommes rien les uns sans les autres.

» Le projet skate-park avance

Plus de 4 200€ ont été récoltés avec l'aide de la MSA, de la cagnotte « #TKT jegère », du Crédit Agricole et des habitants du village. La Préfecture a accordé une subvention pour l'équipement jeunesse.

Bien que nous n'ayons pas eu le prix du budget participatif, nous avons été invités par Eva Géraud (Vice-Présidente du Tarn) à visiter le Conseil Départemental. Nous remercions tous les habitants et habitantes qui ont voté pour notre projet. Merci pour votre soutien.

Nous avons aussi participé à une exposition photo « Tarn, terre de jeunes » du Conservatoire Départemental des Musées du Tarn. Elle sera affichée dans Centre Tarn à l'automne.

Nous avons également présenté notre projet et répondu à vos questions, le samedi 11 juin lors de la réunion publique.

Nous espérons voir le début des travaux à l'hiver et inviter tout le monde pour une inauguration.



Le Judo Club Montredonnais



■ LES DATES DU CLUB

1988 : cinq passionnés de judo ont décidé de créer un club à Montredon-Labessonnié. Le premier cours de judo, donné par Thierry, eut lieu le 6 septembre, avec quinze élèves.

Chez les plus jeunes (la section « baby-judo »), la pédagogie est adaptée. C'est le programme « éveil-judo » qui tient compte des intérêts de l'enfant pour faciliter ses futurs apprentissages, que ce soit au judo ou dans les activités sportives et artistiques en général. Dans notre club, chaque semaine, la mascotte « Marsutatami » accompagne un de nos jeunes judokas pour le récompenser des efforts fournis à l'entraînement.

1989 : c'est la création d'une section jujitsu, qui compte à ses débuts trois licenciés !

Le jujitsu est une méthode de défense qui exclut le risque et la brutalité. Il nécessite un véritable engagement du corps et de l'esprit, et est fondé sur le contrôle de soi et de l'adversaire.

2016 : une nouvelle activité est proposée, le taïso.

Le taïso est un terme japonais qui signifie « préparation du corps ». C'est une méthode douce et efficace pour « réveiller un corps endormi » qui est accessible et attrayante pour toutes les catégories d'âge. Les exercices sont très variés : cardio, endurance, équilibre, coordination, renforcement musculaire... Il se pratique dans une atmosphère conviviale, où la bonne humeur est indispensable.

■ LES MOMENTS FORTS DU CLUB

Le 21 février 2009, l'inauguration du nouveau dojo, qui coïncidait également avec les 20 ans du club, a vu la venue, entre-autre, d'Anne-Sophie Mondière, championne d'Europe + de 78 kg en 2008. Les licenciés du club se sont tous retrouvés sur le tatami. La réussite de cette journée montrait l'implication de tous et le dynamisme du club.

10 ans plus tard, tous les anciens licenciés du club ont été invités à fêter les 30 ans du club sur le tatami pour un entraînement et des combats, dans une ambiance chaleureuse.

La représentation du club dans les compétitions régionales, nationales et même internationales par de nombreux athlètes montredonnais dont une quinzaine ont obtenu la ceinture noire. Notons que la dernière en date, Adeline, a remporté 2 fois le championnat de France séniors. Elle a obtenu la médaille d'argent aux championnats vétérans en juin 2022 (35/40 ans).

Ensuite, tout au long de l'année, sont organisés des moments de convivialité, qui permettent aux membres du club ainsi qu'à leur famille de se rencontrer, et renforcent l'esprit d'équipe propre à ces sports :



- La compétition organisée à Montredon-Labessonnié, a réuni environ 60 clubs du département, avec 250 participants.

- Le passage du Père Noël.

- Les stages de judo pendant les vacances, où nos judokas retrouvent ceux des clubs des communes de Réalmont, Cambon, Mondragon, dans lesquels intervient leur professeur, Mickaël. Cela leur permet de nouer des liens plus larges avec des pratiquants extérieurs.

- La mise en place de cours communs Réalmont/Labessonnié une fois par trimestre, pour le jujitsu, afin de permettre une certaine émulation et d'améliorer les performances et les techniques de combat.

- La remise des ceintures en fin de saison.

- L'après-midi festif de clôture de saison, durant lequel des jeux et combats sont organisés, pour tous les âges et les familles.

■ LE CLUB EN CHIFFRES

- **65 adhérents au club** dont une quarantaine de judokas enfants.

- **2 cours de taïso adultes, 1 cours de jujitsu adultes/ados à partir de 14 ans, 1 cours baby-judo, 1 cours judo enfants de plus de 6 ans.**

Notre club est représenté dans chacune des compétitions officielles et amicales du Département. De nombreuses médailles sont remportées. Notons également la continuité sportive dans ce club. Nous retrouvons les enfants des anciens pratiquants, enfants tout aussi motivés que leurs parents.

Concernant les formateurs, Thierry a encadré ce club (judo et jujitsu) depuis sa création, Adeline a suivi en tant qu'entraîneur. Cette dernière et Mickaël ont pratiqué le judo sous la férule de Thierry et après passage des brevets nécessaires, donnent à leur tour des cours.

Souhaitons que ce club continue à accueillir des enfants de différentes Communes, de toucher, via les sports qu'il propose, toutes les tranches d'âge de 4 à 80 ans (ou plus...) et qu'il forme un ou plusieurs futurs champions !

>> Un bel avenir pour Montredon-Labessonnié

■ OPÉRATION VISANT A PROMOUVOIR LES ACHATS LOCAUX ÇA DÉMARRE MAINTENANT

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place d'une opération visant à promouvoir la consommation locale. Son fonctionnement est très simple, des lots sont à gagner via un système de loterie. La cagnotte s'enrichira au fur et à mesure que les partenaires rajouteront des lots. Pour pouvoir remporter un lot il suffit d'envoyer 10 preuves d'achats d'un montant unitaire minimal de 10 euros auprès des commerçants et des producteurs locaux (5 tickets de commerçants différents et 5 tickets de producteurs différents). Le tirage au sort interviendra lorsque au moins 100 participants auront fait parvenir leurs preuves d'achats. Les premiers lots du panier sont un drone 4K HD, un téléphone portable, un pack de boules de pétanque et un ballon de rugby vintage en cuir. Visualisez le drone sur YouTube à l'adresse : https://youtu.be/JQCQVih_qKs. Les preuves d'achat (photographiées ou numérisés) sont à envoyer à l'adresse suivante : leperiscope81360@gmail.com - d'autres lots seront rajoutés en fonction des partenariats.



■ SAUVONS LE 36 GRAND RUE DE LA DESTRUCTION

La mairie projette depuis l'an passé de détruire un grand immeuble situé au 36 Grand Rue au motif d'en faire un parking.



Au demeurant le parking a déjà été réalisé et force est de constater que l'édifice ne gêne en rien son utilisation. Ce parking peut d'ailleurs être agrandi et doubler de surface sans détruire le bâtiment car il reste encore du terrain disponible sur l'arrière de la parcelle . Cet immeuble pourrait être aménagé en salles pour les associations, servir à faire un foyer pour les jeunes ou être utilisé en partie pour des auto-entrepreneurs, en clair les utilisations ne manqueraient pas alors même que la mairie ne dispose plus de locaux adaptés à ces besoins. Nous proposons d'utiliser la somme allouée à la destruction, soit 75 000€, pour sa réhabilitation et son aménagement. Par le biais des aides de la région et du département le montant des subventions accordées pour les rénovations pourrait atteindre les 300 000€. De très beaux projets peuvent être hébergés dans ce bâtiment.

« Nous demandons une consultation citoyenne locale pour choisir entre la destruction du bâtiment ou sa réhabilitation en vue d'héberger des projets utiles pour la collectivité. »

La loi du 13 août 2004 a créé dans le code général des collectivités territoriales une section nouvelle «Consultation des électeurs» (art. L1112-15 et suivants). Elle généralise à toutes les collectivités territoriales la possibilité de consulter leurs électeurs.

■ BUDGET ET TAXES

Nous avons jusqu'ici approuvés la quasi-totalité des délibérations, cependant, nous avons voté contre le budget (section investissement) car certaines dépenses sont inutiles. Par ailleurs considérant la situation de crise en Ukraine avec une augmentation importante des prix de l'essence, de l'énergie, et des denrées alimentaires, pour ne citer que celles-ci, nous avons demandé qu'il n'y ai pas d'augmentation de taxes locales cette année, en attendant le retour à une inflation normale et maîtrisée. La majorité à voté contre cette proposition. Lors du dernier conseil il a été demandé de trouver des sources d'économies, nous avons proposé d'annuler la destruction des bâtiments (36 Grand Rue et Haras) pour un montant d'environ 100.000 euros. Cela n'a pas été entendu. Si vous avez des idées sur les différentes sources d'économies qui pourraient être faites sans dégrader le niveau de service rendu, n'hésitez pas à nous en faire part, comme tout autre sujet, sur **notre site internet : www.elus-un-bel-avenir.com**

Nous vous souhaitons de passer un très bel été.

**Le texte publié dans cette rubrique relève de la seule responsabilité du groupe politique signataire.
Il ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du groupe majoritaire du Conseil Municipal.**

Etat civil

Du 28 octobre 2021 au 7 mai 2022

■ BIENVENUE À...

Agathe BARREAU, Raphaël BARTHE HOMÈRE, Guilhèm BIRBÈS, William BOISSIN, Kenzo BOUKARA, Maëlys BOYER, Marius DOUREL, Léna LAVAL, Tessa MATHELIN, Louis SHELLEY VIVANCOS et Isario VALENCIA.

■ TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR À...

Monique BARGUÈS et Gérard LORY, Florence CALMET et Jean-Damien SABLAYROLLES, Marianne PEREIRA NUNES RODRIGO et Guillaume PLANEL, Marie-Claude ROBERT et Marc ROLLAND.

■ ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Denise ARMENGAUD veuve SALVETAT, Jeanine ASTIÉ veuve BARDOU, Solange BÉNAZECH veuve BAÏSSE Jean Louis, Michel BONHOMME, Aimé CARAYON, Julien CARAYON, Simone COMBES épouse CLOUSCARD, Roselyne ESTRABAUD épouse FOURNIÉ, Rémi GARAN, Jean GIOVANETTI, Jeannine JUILLARD veuve SOULIÉ, Marie-Thérèse LAVERGNE veuve HÉRAIL, Renée PREZ veuve CAVALLIN, Elizabeth RASTOUL, Marthe RÉGY, Henri ROUX, Lucette ROUX veuve CAVAILLÉS, Jean-Claude SAVIGNAC, Thérèse SIÉ veuve GATIMEL et François VIDAL.

ainsi que... Marie Madeleine ASSEMAT « Labessonnié », Yvette AUTHIÉ « Labessonnié », Raymond AZÉMA « Labessonnié », Thérèse BARDY « Cambon », René BASCOUL « La Réveillé », Juliette BOULADE « Savin », Jeannine BOUSQUET « La Cormarinié », Claude BRIOL « Mas del Puech », Paulette COUTOULY « Labessonnié », Yvon DONNADILLE « Bezan », Guy FERRET « Labessonnié », Lydie FOURNIÉ « La Grancarié », Louisa GALINIER « La Ferrandié », Louis JULIEN « Goutte de Fau », Jean Louis MOLINIÉ « Le Roussy », Albert PÉRILHOU « La Chabbalarié », Yves PEYRÉ « La Combessié », Nelly SAULIÈRE « Ginestet », Michèle SIGUIER « Blaucou », Sylvain ZELMIRE « Le Plégadou ».

À Noter

■ ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi et jeudi : collecte des ordures ménagères (Poubelles vertes) et mardi : Tri sélectif (Poubelles jaunes).

Il est navrant de constater, malgré les diverses communications à ce sujet, les nombreuses erreurs de tri. Nous vous rappelons qu'un mauvais tri sélectif entraîne une augmentation du volume des déchets ménagers et donc un surcoût qui sera répercuté sur la facture du contribuable. Par ailleurs, très souvent les poubelles débordent et sont éparpillées par les animaux. Si le conteneur est plein merci de garder ses poubelles et d'attendre la prochaine collecte.

Enfin les encombrants sont destinés à être amenés à la déchetterie. **Pour les personnes non-véhiculées**, prenez rendez-vous avec la Communauté de Communes pour organiser le ramassage.

Contacts

Mairie de Montredon-Labessonnié

Tél. 05 63 75 14 18.

www.montredon-labessonnie.fr

mairie.montredonlabessonnie@wanadoo.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermée le mercredi après-midi.

■ PERMANENCES

Le Maire

Le lundi de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 06 76 01 35 18. Les adjoints sont disponibles sur RDV.

La Communauté de Communes Centre Tarn

Accueil : 05 63 79 21 27.

Service Jeunesse : 05 63 55 66 41.

Présence à Montredon-Labessonnié d'un agent polyvalent de l'Intercommunalité, aux heures d'ouverture de l'Office de Tourisme et de la Médiathèque. Tél. 05 31 81 95 61.

La Mutuelle Sociale Agricole

2^e lundi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV au 05 63 48 40 19.

L'Assistante Sociale

Le mardi de 9h à 12h, sur RDV au 05 63 48 17 20.

La Mission Locale (Aide à l'emploi pour les -25 ans)

2^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV au 05 63 51 63 20.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire

- Docteur BREAS (lundi au samedi) : 05 63 70 56 39.
- Docteurs François JOLLET - Sarah SPINA (jeudi matin et mercredi matin) : 05 63 45 58 45 ou 05 63 55 54 90.
- Kinésithérapeutes, Christophe POIROT et Adeline GALZIN : 05 63 75 11 12.
- Les infirmières, Sandrine THEVENIN, Sophie ROQUES et Noélia GARCIA-NAVIO : 06 45 18 66 17.
- Nadège CAMP : 06 40 44 18 15.
- Mélanie MANCARDO : 06 61 36 09 35.
- Marilyne RAHOUX : 06 74 64 47 88.
- Dominique RIVIERE : 06 76 74 91 55.
- Pauline MARAVAL : 06 74 76 32 31.
- Pédiatrice Podologue, Marielle BISCAY : 05 63 53 92 18.
- Orthophoniste, Morgane BARDOU : 05 36 29 01 24.
- Psychologue clinicienne Psychothérapeute, Muriel WINSBACK : 06 64 81 82 68.
- Psychomotricien, Sébastien CHOPINEAU : 06 73 00 66 02.

